

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2015-10-05 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 5e jour du mois d'octobre 2015 à 20 :05 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Lina Lacharité, Rachel Laflamme, François Parenteau, Denis Laroche & Roger Tessier

Le conseiller Luc Bessette est présent à partir de 20:30 heures.

Madame Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente.

**(15-10-172) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**(15-10-173) ADOPTION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 8<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2015 soit accepté tel que rédigé.

**(15-10-174) APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois d'octobre 2015 soient acceptés et payés.

Les dépenses incompressibles, les dépenses autorisées par le conseil et les dépenses autorisées selon la délégation à la secrétaire-trésorière totalisent la somme de 104 076.74\$.

Une copie de la liste a été remise à chaque membre du conseil et aux gens présents.

**DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 362**

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière selon le règlement numéro 362.

Les dépenses autorisées totalisent une somme de 6 704.52\$.

### **(15-10-175) CHAUFFAGE À L'ÉGLISE**

CONSIDÉRANT que des travaux de modification du système de chauffage à l'église doivent être faits pour améliorer son rendement;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Richard Lacharité Chauffage Enr.;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le conseil de mandater Richard Lacharité Chauffage Enr. pour la modification du système de chauffage à l'église;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de 2 900.\$, pris dans les postes budgétaires (02-701-25-141), (02-701-25-222), (02-701-25-232), (02-701-25-242), (02-701-25-252), (02-701-25-262), (02-701-24-459), (02-701-90-522) et (02-190-01-412) et affectés dans le poste budgétaire (03-310-02-000) :

(03-310-02-000) 1 229.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-25-141)

(03-310-02-000) 287.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-25-222)

(03-310-02-000) 89.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-25-232)

(03-310-02-000) 73.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-25-242)

(03-310-02-000) 27.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-25-252)

(03-310-02-000) 38.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-25-262)

(03-310-02-000) 252.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-24-459)

(03-310-02-000) 125.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-90-522)

(03-310-02-000) 780.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-190-01-412)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement d'un acompte de 30%, soit un montant de 3 316.\$ à Richard Lacharité Enr.;

Qu'une somme de 11 100.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-02-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(15-10-176) LIGNE TÉLÉPHONIQUE / ÉGLISE**

CONSIDÉRANT que la ligne téléphonique doit être transférée du Centre Communautaire au bâtiment de l'église;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire installer des prises de téléphone dans l'église;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter que la ligne de téléphone du Centre Communautaire soit transférée à l'église et que des prises de téléphone soient installées par Bell Canada;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de 275.\$, pris dans le poste budgétaire (02-702-31-527) et affecté dans le poste budgétaire (02-702-30-331) :

(02-702-30-331) 275.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-31-527)

Qu'une somme de 410.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-702-30-331).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(15-10-177) CLÔTURE POUR LA COUR DE ÉCOLE**

CONSIDÉRANT que suite à l'agrandissement du stationnement à l'école, la municipalité doit faire l'installation d'une clôture;

CONSIDÉRANT l'offre de service de « Clôture Grantham enr. » au montant de deux mille quatre cents (2 400.\$) plus les taxes;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le conseil d'engager « Clôture Grantham enr. » pour la fourniture et l'installation d'une clôture dans la cour de l'école;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de 1 925.\$, pris dans les postes budgétaires (02-701-91-990), (02-702-90-522) et (02-702-91-522) et affecté dans le poste budgétaire (03-310-18-000) :

(03-310-18-000) 800.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-701-91-990)

(03-310-18-000) 300.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-90-522)

(03-310-18-000) 825.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-702-91-522)

Qu'une somme de 2 760.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-18-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(15-10-178) ENTRETIEN DE LA ROUTE CAYA ENTRE LE 10<sup>E</sup> RANG ET LE 11<sup>E</sup> RANG / OFFRE DE SERVICES HIVER 2015-2016**

CONSIDÉRANT l'offre de services de la Municipalité de Wickham pour le déneigement d'une partie de la route Caya entre le 10<sup>e</sup> rang et le 11<sup>e</sup> rang sur une distance de 700 mètres;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Wickham a fixé un montant forfaitaire de mille deux cents dollars (1200.\$) pour l'hiver 2015-2016 relatif au déneigement de cette partie de la route Caya;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le Conseil municipal de Lefebvre d'accepter l'offre de service de la Municipalité de Wickham pour le déneigement d'une partie de la route Caya entre le 10<sup>e</sup> rang et le 11<sup>e</sup> rang;

Qu'un montant de mille deux cents dollars (1 200.\$) soit payé en deux versements égaux les 15 décembre 2015 et 1<sup>er</sup> mars 2016;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les deux paiements de 600.\$ aux dates prévues, pris dans le poste budgétaire (02-330-00-443).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(15-10-179) SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

CONSIDÉRANT que les travaux de rechargement dans le chemin du 8<sup>e</sup> rang (partie), du 9<sup>e</sup> rang (partie), du 11<sup>e</sup> rang Ouest (partie), 12<sup>e</sup> rang (partie), 12<sup>e</sup> rang Est et de la route Caya sont terminés;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que le Conseil de la Municipalité de Lefebvre approuve les dépenses pour les travaux exécutés dans le chemin du 8<sup>e</sup> rang (partie), du 9<sup>e</sup> rang (partie), du 11<sup>e</sup> rang Ouest (partie), 12<sup>e</sup> rang (partie), 12<sup>e</sup> rang Est et de la route Caya au montant subventionné de 9 000.\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin du 8<sup>e</sup> rang (partie), du 9<sup>e</sup> rang (partie), du 11<sup>e</sup> rang Ouest (partie), 12<sup>e</sup> rang (partie), 12<sup>e</sup> rang Est et de la route Caya dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **(15-10-180) COMMANDE DE PAPETERIE 2016**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit faire sa commande de papeterie pour le système de comptabilité municipale pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT que la compagnie INFOTECH demande un acompte de 50% au moment de la commande;

CONSIDÉRANT la commande pour l'année 2016 au montant de 787.58\$ incluant les taxes;

Appuyé par : Roger Tessier

Proposé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter la commande de papeterie 2016;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de 50% à INFOTECH, soit un montant de 393.80\$, pris dans le poste budgétaire (02-130-00-670).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(15-10-181) BANQUE D'HEURES / INFOTECH**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire l'achat d'une nouvelle banque d'heures pour le service comptable et de formation de la compagnie INFOTECH concernant le logiciel comptable municipal;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU par le conseil de faire l'achat d'une banque de 14 heures d'INFOTECH;

Que la secrétaire-trésorière et le maire soient autorisés à signer l'addenda au contrat de service de la compagnie INFOTECH;

Qu'une somme 1 210.\$ soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-130-00-414).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(15-10-182) MARCHÉ DE NOËL 2015**

CONSIDÉRANT que Madame Maryse Yergeau désire organiser pour une 2<sup>e</sup> année un Marché de Noël au centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT que ce Marché de Noël vise à faire connaître des artisans;

CONSIDÉRANT que les artisans peuvent exposer les œuvres et vendre leurs créations;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU par le conseil d'autoriser la tenue d'un Marché de Noël le 21 novembre prochain dans le bâtiment du centre multifonctionnel et ce gratuitement;

Que la responsable fasse le ménage et remettre la salle dans le même état que lors de son arrivée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **(15-10-183) TRANSFERTS DE COMPTES**

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget, soit les postes budgétaires suivants:

(02-190-00-222) 30.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-130-00-959)

(02-701-24-222) 20.\$ pris dans le poste budgétaire  
(02-130-00-959).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Le conseiller Luc Bessette arrive à 20H30.*

## **CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES**

- MRC de Drummond : Adoption règlement MRC-750-1
- MRC de Drummond : Adoption du Schéma d'aménagement et de développement révisé
- MRC de Drummond : Entrée en vigueur du règlement MRC-772
- MRC de Drummond : Nomination d'un inspecteur adjoint
- RGMR Bas-Saint-François : Procès-verbal du 22 septembre 2015
- Ministre du Transport : Programmation TECQ 2014-2018

## **(15-10-184) LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller Luc Bessette à 21:10 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Signé: \_\_\_\_\_  
Claude Bahl, maire

Signé: \_\_\_\_\_  
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière